

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 A 20H00

Le Conseil Municipal composé de 15 membres en exercice, convoqué par courrier en date du mardi 15 septembre 2020, s'est réuni le lundi 21 septembre 2020 à 20h00 à la salle des fêtes de la Commune de Valence sur Baïse, Place de Pyrénées à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

**ETAIENT PRESENTS** : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, RIERA MORETTON Muriel, PUYAL Jean-Pierre, LAPEYRE Bernard, BRETTE-GARCIA Béatrice, BLANCARD Michel, CAUBET Laure, BAGNAROSA Marie-Pierre, DUFFILLOL Mathieu, GUILLOT Aymeric, THEVENOT Jean François, ROMANN Bernadette

**ABSENT EXCUSE** :

**ABSENT** :

**ABSENT EXCUSE AYANT DONNÉ PROCURATION** : Madame BERNAR Nathalie a donné procuration à Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, Madame MESTRE Monique a donné procuration à Monsieur NOVARINI Michel

**SECRETAIRE** : BRETTE-GARCIA Béatrice

### **RAJOUT A L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité DE RAJOUTER l'ordre du jour suivant :

- 🚧 Projet Photovoltaïque – Demande de subventions

### **APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES SEANCES DES CONSEIL MUNICIPAUX DU 01 et 10 JUILLET 2020**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'ADOPTER les comptes rendus du conseil municipal du 01 et 10 juillet 2020.

### **FUTURE ECOLE MATERNELLE – AVENANT AU MARCHE**

#### **Avenant n° 1 – TAUPIAC ELECTRICITE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité DE CONCLURE l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise TAUPIAC ELECTRICITE dans le cadre des travaux de mise en sécurité de l'école de musique, pour une plus-value de **5 326.57 € HT** :

- **Montant initial du marché : 123 004.93 € HT**
- **Avenant n° 1 - montant : 5 326.57 € HT**
- **Nouveau montant du marché : 128 331.50 € HT**

#### **Avenant n° 1 – DUVIAU CARRELAGE 32**

Le conseil municipal décide à l'unanimité DE CONCLURE l'avenant de diminution ci-après détaillé avec l'entreprise DUVIAU CARRELAGE 32 dans le cadre des travaux d'une surface de ragréage inférieure à celle du marché et une plus-value correspondant à une intervention de ravaillage, la pose d'un isolant, un cubage supplémentaire pour la chape d'enrobage plancher chauffant afin de rattraper le niveau de la salle de classe 1, pour une moins-value de **1 712.00 € HT** :

- **Montant initial du marché : 49 450.00 € HT**
- **Avenant n° 1 - montant : - 1 712.00 € HT**
- **Nouveau montant du marché : 47 738.00 € HT**

## **COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA TENAREZE – DESIGNATION D’UN MEMBRE POUR SIEGER AU SEIN DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES)**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE DESIGNER Madame BROCA LANNAUD Marie-Thérèse pour siéger au sein de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées.

## **AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIGNER UNE CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE DONNER l’autorisation du Conseil Municipal à Madame le Maire pour signer cette convention de servitude avec ENEDIS.

## **DESIGNATION D’UN CORRESPONDANT « DEFENSE »**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE DESIGNER Monsieur BLANCARD Michel au poste de correspondant défense de la Commune de Valence sur Baïse.

## **DECLASSEMENT DU 1<sup>er</sup> ETAGE DE L’ANCIENNE ECOLE MATERNELLE**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE VALIDER la désaffectation du service scolaire du premier étage de l’école maternelle et DE VALIDER le déclassement du service scolaire du premier étage de l’école maternelle afin de l’intégrer dans le domaine privé de la commune.

## **CONSTITUTION D’UNE SERVITUDE POUR PASSAGE DES EAUX USEES (ANCIENNE MAISON TOUJA – COULOUPITCHOU)**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE DONNER l’autorisation du Conseil Municipal à Madame le Maire pour signer cette convention de servitude pour le passage des eaux usées.

## **RECONDUCTION DU TRANSFERT DE COMPETENCES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D’ENERGIE DU GERS**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE RECONDUIRE le transfert des compétences prévues aux articles 2.3, 2.4 et 2.5 des statuts du Syndicat Départemental d’Energie du Gers.

## **PROPOSITION D’UNE MUTUELLE PAR LA SOCIETE AXA**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE REFUSER la proposition de la Société d’ASSURANCE AXA.

## **REVERSEMENT – CONSOMMATION ELECTRIQUE DE LA MAISON DE SANTE (2019) A L’ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DE VALENCE SUR BAÏSE**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE REVERSER à l’Association des Professionnels de Santé de Valence sur Baïse, la somme 929.14 € de consommation électrique de la Maison de Santé sur l’année 2019

## **REVERSEMENT - DETERMINATION DES CHARGES FORFAITAIRES DE L’APPARTEMENT SITUE 20, GRANDE RUE POUR UN REVERSEMENT A LA COMMUNE**

Le conseil municipal décide à l’unanimité DE METTRE en place un forfait à hauteur de **90.13 €** à l’établissement de Lucas DARZACQ, locataire de l’appartement, 20 Grande Rue correspondant aux différentes dépenses liées à son logement.

## **REVERSEMENT - CHARGES FORFAITAIRES DU PORT (2019) DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA TENAREZE A LA COMMUNE DE VALENCE SUR BAÏSE**

### **L’Etablissement « La Barge »**

Le conseil municipal décide à l’unanimité D’EMETTRE un titre à l’établissement « La Barge » d’un montant de **1 955.78 €** correspondant aux différentes dépenses liées au fonctionnement de son exploitation pour l’année 2019.

### **La Communauté des Communes de la Ténarèze**

Le conseil municipal décide à l’unanimité D’EMETTRE un titre à la Communauté des Communes de la Ténarèze à hauteur de **3 867.93 €** correspondant aux charges liées à l’activité portuaire pour 2019.

## **REVERSEMENT - DOUBLE FACTURATION SUR UNE MEME PERIODE DU PHOTOCOPIEUR**

Le conseil municipal décide à l'unanimité D'EMETTRE un titre à la société Bureau Concept d'un montant de **510.18 €** correspondant à la double facturation sur la période du 07 juillet 2020 au 31 août 2020.

## **ATTRIBUTION DES TRAVAUX POUR LES PLATEAUX TRAVERSANTS SUR L'AVENUE ALEXANDRE BAURENS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité DE RETENIR l'entreprise la moins disante, STPAG pour un montant de 20 588.70 € HT soit 24 706.44 € TTC.

## **MODIFICATION DU TABLEAU DU PERSONNEL**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de **MODIFIER** le tableau des emplois à compter du 25 Août 2020.

EMPLOIS	Nb de postes identiques	Durée Hebdo	Fonctions	CADRES D'EMPLOIS ou GRADES des fonctionnaires occupant l'emploi
Agent de Maîtrise Principal	1	35	Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise
Agent de Maîtrise	1	35	Entretien des bâtiments communaux et espaces verts, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise
Adjoint Administratif Principal 1° classe	1	35	Préparation et suivi des décisions du Maire et du Conseil Municipal, finances. Fonction de secrétaire de Mairie	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs
Adjoint Administratif Principal 2° classe	1	35	Tenue de l'Etat Civil, aide Sociale, Elections, Associations, Accueil	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs
Adjoint Administratif Principal 2° classe	1	35	Banque postale communale, fonctionnement du centre d'hébergement, Comptabilité	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs
Adjoint Technique Territorial	1	35	Nettoyage des locaux, polyvalence suivant la nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques
Adjoint Technique Territorial	1	35	Entretien des bâtiments communaux et espaces verts, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques
Adjoint Technique Principal 1° classe	1	35	Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques
Adjoint Technique Principal 1° classe	1	35	Entretien des bâtiments communaux et espaces verts, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques
Adjoint Technique Principal 2° classe	1	35	Entretien des bâtiments communaux et espaces verts, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques
Adjoint Technique Principal 2° classe	1	35	Entretien des bâtiments communaux et peinture, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques

Adjoint Technique Principal 1° classe <b>Agent de Maîtrise</b>	1	35	<b>Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service</b>	<b>Cadre d'emploi des Adjoints Techniques</b>  <b>Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise</b>
Adjoint Technique Territorial	1	22.50	Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques
ATSEM Principal 2° classe	1	33	Aide au personnel enseignant de l'école maternelle	<b>Cadre d'emploi des Agents Administratifs Spécialisés des Ecoles Maternelles</b>
Agent d'Animation	1	21	Aide au personnel enseignant de l'école maternelle	Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation

## **PROJET PHOTOVOLTAÏQUE – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité DE DEMANDER les financements suivants :

- DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 40 % du projet soit 192 809 €
- Conseil Régional : 85 000 €
- Conseil Départemental : 58 000 €
- Pour un autofinancement de 146 213.50 €

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD**

*Réception des couturières : Elle se déroulera le jeudi 8 octobre à 18h00.*

*Etudiants – Ecole d'Architecture : Etude sur la faisabilité d'une liaison entre la Bastide et l'Abbaye de Flaran*

*Permis de Construire – Logements (Toit Familial) : Permis de construire a été déposé pour 13 logements locatifs aux Vallées.*

*Cloches de l'église : Le moteur (tintement) d'une cloche est HS.*

*Aménagement du Carrefour d'Ampeils : L'appel d'offre concernant l'aménagement du carrefour à Ampeils a été lancé ce jour.*

#### **Michel NOVARINI**

*Compte rendu de la commission Circulation : Trois endroits ont été abordés : La rue Anatole France, la Place du Village et la Route Neuve.*

*Voirie : La partie voirie qui devait être faite en revêtement est terminée.*

*Panneau « Bourg Centre » : Un panneau « Bourg Centre » installé par la Région près du centre de loisirs gênait la visibilité pour sortir. Il a été déplacé.*

*Trigone : Election du Délégué de secteur : Monsieur MORLAN. Problème des déchets verts sur la Commune*

*Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse de la Gélise et de l'Auzoue : Election du Président : Monsieur Gérard MIMALE*

*Syndicat de la Baïse : Une réunion aura lieu jeudi soir pour élire le nouveau Président*

#### **Muriel RIERA MORETTON**

*Rencontre avec Brezac : Décorations de Noël*

*Aménagement de l'ancienne Perception : Les travaux sont en cours.*

#### **Béatrice BRETTE GARCIA**

*Sanitaire au Port : Détérioration du dévidoir à papier*

#### **Bernadette ROMANN**

*Navigabilité : Blocage à Buzet pour descendre dans le Gers*

*Commission des personnes âgées : Actions menées pendant la canicule pour les personnes âgées.*

#### **Aymeric GUILLOT**

*Parcours Culturel : Le parcours culturel sur la Commune est en bonne voie. Une réflexion est menée pour protéger la pierre gravée en latin sur l'église qui date de 1303.*

*Navigabilité : Le Capitaine du d'Artagnan serait intéressé pour faire la descente vers Valence.*

#### **Michel BLANCARD**

*Maison de Santé : Résultats plus que satisfaisants des batteries adiabatiques de la Maison de Santé*

**Bernard LAPEYRE**

**Fontaine** : La fontaine à la salle des fêtes fonctionne à nouveau.

**Bois des moines** : Mise en place de panneaux

**Service Technique** : Point sur les travaux

**Jean-Pierre PUYAL**

**Office de Tourisme** : La Commune sera représentée par deux personnes, Béatrice BRETTE GARCIA et Jean-Pierre PUYAL.

Une réunion est prévue, mardi 29 septembre à 14h00 pour travailler sur le circuit de Valence.

**B'Art Nomade** : Il s'est déroulé le 06 septembre.

**Dire et Lire en l'Air** : Elle aura lieu le 30 septembre.

**Chats errants** : 17 chats ont été attrapés, stérilisés et relâchés à l'endroit de capture. Nous sommes proches de l'objectif qui était de 20 chats.

**Attribution des logements** : Une attribution a eu lieu pour un logement à la Cité Coupéou.

**Sénatoriales** : Madame le Maire votera dans le collège des Conseillers Départementaux et ne sera pas remplacé au sein de la Commune.

*Fin de séance 22h15*